une bombe a éclaté dans le jardin d'un hôtel ; personne n'a été blessé. On croit que les auteurs de l'attentat sont les mêmes individus qui ont provoqué une explosion le 18 avril, dans le vestibule de la maison du baron Prajak.

UN INCIDENT

à la Chambre des Communes

Londres, 7 mai. — Une scène extraordinaire s'est passée aujourd'hui à la Chambre des Communes. M. Knox, député irlandais, avait déposé un projet pour le rejet du *Crimes-Act*, et M. Morley avait la parole, quand un individu âgé, portant une barbe grise et qui était assis dans une des tribunes des spectateurs, sous la galerie, se leva, et, au milieu d'une agitation considérable, s'écria d'une voix forte : « On a tenté de m'assassiner ; on a voulu salir mon nom ; j'espère que la Chambre... »

Il n'en put dire davantage ; le sergent d'armes et deux employés le poussèrent hors de la salle. Cet individu se trouvait être le fameux agitateur Fénian O'Donovan Rossa.

Après cet incident qui a troublé un moment les débats, on a repris la discussion du *Crimes-Act*.

M. John Morley, secrétaire d'Etat pour l'Irlande, défend le projet de loi. Une demande de clôture est repoussée par 225 voix contre 208.

On vote à un passage sur une seconde lecture qui est adoptée par 222 voix contre 208. La majorité du gouvernement se trouve être de 14 voix.

DERNIERE HEURE

L'anniversaire de la mort de Carnot

Paris, 8 mai. — Du *Gaulois* :

On se préoccupe à l'Elysée de célébrer d'une façon solennelle l'anniversaire de l'assassinat de M. Carnot.

Le gouvernement aurait voulu organiser à Notre-Dame, un service suivi d'une cérémonie au Panthéon à laquelle les grands corps de l'Etat et l'armée auraient été convoqués. Mais il parait que l'on se heurte et des sentiments très explicables de la part de la famille du Président, qui désirerait que cet anniversaire fût célébré d'une façon tout intime.

Des démarches discrètes sont en ce moment faites auprès de Mme Carnot et du capitaine Sadi-Carnot actuellement à Paris, pour que l'Etat puisse prendre une part officielle sinon solennelle à ce premier anniversaire.

Chronique Régionale

Les fraudes de Jeumont

MM. Lemercier, père et fils, de l'Agence en douanes Gondrand, de Jeumont, arrêtés le 26 avril dernier, ont été remis hier mercredi à midi, en liberté provisoire sous caution.

Mme Lemercier mère, les attendait sur la place du Palais de justice d'Avesnes.

M. Warot, de l'agence Lejeune et Delebecque, directeur de la succursale d'Anor, et le vérificateur Daubrecourt, du service des douanes d'Anor, sont toujours sous les verrous.

Les graines oléagineuses

Les fabricants d'huiles d'Arras et des environs se sont réunis hier matin au Cercle commercial pour provoquer une agitation en faveur du projet de M. Georges Graux, tendant à l'établissement de droits de douane sur les graines oléagineuses étrangères.

Samedi prochain le *Cercle Agricole* et la *Société centrale d'Agriculture* se réuniront à Arras dans le même but.

Chronique du Sport

TIR

Concours fédéral de tir

C'est à Tourcoing, cette année, à la Société de la Nouvelle Aventure que se donne le concours fédéral de la région du Nord : tir réduit au Flobert et au fusil Gras. La Ville a voté une forte subvention, il y a de très nombreux donateurs, actuellement il y a quatre mille francs de prix assurés et ce n'est pas tout.

Nous engageons toutes les sociétés de la région du Nord à se faire représenter à ce concours organisé d'une façon démocratique et surtout en vue de favoriser les sociétés nouvelles. Le tir se faisant en une série unique dans laquelle on tire en même temps le point et la belle balle, le coût de l'adhésion individuelle est de cinq francs.

Des renseignements et des programmes sont envoyés à toutes les sociétés de tir inscrites à l'annuaire, celles qui n'en auraient pas reçu sont priées de s'adresser soit à M. V. Cousin à Comines président de la Fédération, soit M. F. Tanchon, à *Tourcoing, président du comité d'organisation.*

Le concours se termine le dimanche et lundi de la Pentecôte.

Chronique Locale

ROUBAIX

La bonne foi des cléricaux

Il vient de se passer à Roubaix des faits qui démontrent une fois de plus, que si la mauvaise foi était bannie du reste de la terre on la retrouverait dans le cœur des cléricaux Roubaisiens.

L'an dernier, à propos d'une élection au Conseil d'arrondissement, *pour combattre le déserteur Culine*, un comité s'était formé, en dehors de toute opinion politique, sous la dénomination : *Comité de l'Union sociale et patriotique.*

Le dégoût inspiré par la personnalité du déserteur Culine, fit taire tous les autres sentiments, tant chez les républicains que chez les réactionnaires, et Culine fut battu par Jules Hazebrouc.

Encouragé par ce premier succès, et désirant montrer aux collectivistes qu'ils ne sont pas tout à fait les maitres à Roubaix, le *Comité d'Union sociale et patriotique*, vient de se reformer. Une première réunion a eu lieu dimanche dernier, c'est dans cette réunion que la *bonne foi* des cléricaux s'est manifestée.

Une soixantaine de personnes avaient répondu à l'invitation du Comité, un certain nombre de républicains, des modérés, des avancés, des membres de la Ligue républicaine, des membres de l'Union catholique, des membres du groupe, l'appel au peuple, etc.

Le but de la réunion fut exposé : Infliger un échec au collectivisme. Les républicains présents firent des réserves ; battre les collectivistes, très bien ; faire des sacrifices, soit, mais des sacrifices de personnes et non de principes ; que les candidats soient modérés, soit, mais qu'ils soient républicains.

Une commission de 25 membres est choisie parmi les personnes présentes ; tous les groupes y figuraient. les 25 noms furent inscrits sur des bulletins et on passa au vote... Et tandis que les républicains, y allant bon jeu, bon argent, déposaient dans l'urne le bulletin tel que, les cléricaux, avec un ensemble touchant rayaient impitoyablement les noms des républicains !..... de sorte que 7 ou 8 de ces derniers, les plus avancés comme *opinion, ceux qui avaient formulé des* réserves obtenaient de 35 à 38 voix sur 60 votants.

Ainsi ! voilà des hommes qui, mus par une pensée d'entente et de conciliation, sacrifiant leurs préférences personnelles, dans un but patriotique, s'exposent aux reproches de leurs coréligionnaires politiques et dès la première réunion subissent un échec lamentable !

Mais ce n'est pas tout, il y a une particularité qui caractérise encore d'avantage cet échec.

Il est de mode, depuis quelque temps de dire : Il faudrait des hommes nouveaux, toutes ces vieilles barbes sont des intransigeants ce sont des hommes usés, on n'en veut plus, il faut des hommes jeunes, sans passé politique, alors oui.

Eh bien, il y en avait à la réunion, parmi les républicains, des hommes jeunes, sans passé politique, occupant des situations honorable, jouissant à tous les points de vue d'une réputation à l'abri de tout reproche... Ils ont affirmé leur foi républicaine, cela a suffi.

Et ce sont ceux-là qu'on a surtout biffé et qui ont obtenu le moins de voix.

Est-ce concluant ?

Le *Journal de Roubaix* ne dit pas un mot de cette séance, son directeur y assistait cependant.

Ce que M. Reboux aura dû morigéner ses amis de s'être démasqué si vite.

⁂

Nous apprenons au dernier moment qu'une deuxième réunion du Comité de l'*Union sociale et patriotique* doit avoir lieu ce soir. Nous ne saurions trop engager nos amis républicains à s'abstenir d'y assister, mais si toutefois leur confiance n'est pas morte encore, s'ils ne sont pas assez édifiés sur le *caractère et les tendances* des cléricaux, s'ils veulent pousser l'abnégation jusqu'au bout, en un mot s'ils se rendent à cette deuxième réunion, nous les conjurons de rester fermement, énergiquement sur le terrain où i's se sont placés, c'est-à-dire ne voter que pour des candidats offrant toutes garanties pour le maintien et la défense de la République et des lois républicaines.

M. Henri Carrette en Correctionnelle

Dans la réunion publique tenue il y a quelques jours au théâtre Deschamp, M. Henri Carrette, maire de Roubaix, souffletta son ancien camarade, transfuge du parti collectiviste, Denys, ex-gérant du *Travailleur.* Celui-ci vient de déposer une plainte contre M. Carrette, qui va passer en police correctionnelle.

La grève Victor Cattelain et Cᵉ

La grève du tissage Victor Cattelain et Cᵉ est toujours dans la même situation. Aucun gréviste n'est rentré dans la journée d'hier.

MM. Victor Cattelain et Cᵉ ont envoyé hier à M. Carrette, maire de Roubaix, la lettre suivante, qui a trait à la quête en ville des ouvriers grévistes.

Roubaix, le 8 mai 1895.

Monsieur Henri Carette,
Maire de la ville de Roubaix.

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la situation qui m'est faite, par l'autorisation que vous avez donnée de quêter en ville au profit des grévistes de mon tissage.

Cette situation est de nature à laisser croire à la population roubaisienne que je m'obstine à refuser à mes ouvriers des conditions qui leur permettent de gagner un salaire suffisant ; je puis cependant prouver que mon tarif est l'un des plus élevés de Roubaix, que mes ouvriers peuvent gagner un minimum de quatre francs par jour de onze heures de travail, qu'un certain nombre d'entre eux arrivent même à gagner *cinq à six francs* et que la plupart touchent encore un supplément de primes de piqûrage par pièce.

Pour ne pas laisser subsister cette opinion erronée, je viens vous inviter à vous rendre compte par vous même de la situation que je vous expose. Cette constatation faite par vous avec votre compétence en matière de tissage, démontrera aux ouvriers encore en grève qu'ils peuvent, comme leurs camarades, reprendre le travail sans être accusés de reculade.

Agréez, Monsieur le Maire, mes civilités.

V. CATTELAIN,
De la Maison V. Cattelain et Cᵉ.

Interruption de circulation

La circulation sera interrompue du 13 mai au 15 juin entre le lieu dit le St-Ghislain et le chemin vicinal ordinaire nº 4, dit Pavé Bleu de la commune de Flers, pour l'exécution de grosses réparations sur la route départementale nº 4.

Le citoyen Baillin en correctionnelle

Nous recevons la lettre suivante :

Roubaix, le 8 mai 1895.

Monsieur le Directeur de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing.*

Nous vous serons obligés de donner accueil aux lignes qui suivent dans votre tribune publique.

Monsieur Baillin nous a, cette semaine, fait l'honneur de nous diffamer dans l'organe qui veut bien accueillir sa copie.

N'étant pas disposés à supporter les calomnies de ce monsieur, nous l'invitons à venir s'en expliquer devant le Tribunal correctionnel.

Nous faisons par ministère d'huissier invitation à son journal de l'y accompagner pour pour rendre compte de sa diffamation.

Agréez, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

J. VÉRAN. — J. NOYELLE.

Vagabonds

Dans la soirée de mardi, la police a arrêté les nommés Charles Wandenoode, trouvé rue du Pont-Rouge, près de la ferme Merchuez ; Adrien-Jean de Courtry, né le 27 octobre 1854 à St-Josse-ten-Noode, trouvé ivre, rue Nain, emmené par les agents de sûreté au dépôt de police.

Ce dernier s'est rebellé. Au cours de l'enquête faite par M. Villon, commissaire de police du 1er arrondissement, il a été établi que Decourte, ancien soldat de la Légion étrangère, avait fait cinq ans de prison.

De plus, l'individu avait, parait-il retiré 250 francs à la Caisse d'épargne et les avait dépensés. Où a-t-il trouvé cette somme ? Mystère ! De plus il est établi qu'il a encore 57 fr. à la caisse d'épargne et il est sorti depuis peu de prison.

— Trois individus se sont présentés mardi soir à la police de sûreté pour obtenir un billet de logement.

Comme tous trois étaient en état de vagabondage on les a écroués au dépôt.

Ce sont : un français Henri Barbetta, 21 ans, sans domicile, ni profession ; Maxime Rodriguez, 31 ans, né à Floris, dans la République Argentine et un italien, Joseph Sestili, 30 ans, né à Rome.

Combats de coqs

A « l'Enflé », jeudi 9 mai, 3 de 5 morts pour 100 francs, paires de plaisir à 10 fr., tous poulets. On battra 7 paires contre M. Jules Van Ackere, de Wevrelghem. Mise au parc à 5 heures précises. On y verra battre des coqs qui se sont déjà fait remarquer cette année.

— Une belle partie est engagée entre Henri Bonenfant et Vanmansart de Croix, le dimanche 12 mai, « Au passage des Arts » 2/3 morts pour 25 francs, deux paires de plaisir à 5 francs, mise en parc 6 heures.

— Jeudi 16 mai au Marachal de Coyghem, contre le Bon-Vivant, un 2/3 morts pour 25 fr. Tout poulets.

— Le Dimanche 12 mai, aura lieu à l'Ours rue Pellart, un très beau Combat de Cocqs, rendage de la partie Constant-Desmettre.

Commune de Leers. — Dimanche 12 mai, aura lieu un grand concours, chez Delreux, sur la Place. *Chaque coq gagnant aura 20 francs. 12 sociétés y* prendront part, la mise sera de 7 fr. en souscrivant, il se jouera plume pour plume. Entrée du parc 50 centimes. Le tirage au sort aura lieu à 4 h. 1/2.

Photographie artistique Victor HERMANT
165, GRANDE-RUE, ROUBAIX
12 portraits émaillés et bombés pour 5 francs
A partir de 6 fr. 50 la douzaine, avec prime
Portraits de luxe « charbon » 10 et 12 francs
la douzaine avec prime.

Le Secret de Thomas
Grimm, levier du *Petit Journal*,
Possède une excellente plume ;
Pour n'écrire rien de banal,
C'est au Congo qu'il la parfume.
Aristarque, au Savonnier Victor Vaissier.

Goutez le délicieux **beurre d'Oostcamps à 3 fr. 30 le kilog** ; il arrive frais tous les jours, rue du Bois 13, Roubaix.

Photographie
J. QUEQUIN
97, Rue du Moulin, ROUBAIX.

TOURCOING

RIXE GRAVE ENTRE CONSCRITS

de Roncq et de Linselles

Nous avons parlé hier d'une rixe grave survenue dans la soirée de lundi, entre des conscrits de Roncq et de Linselles.

Voici exactement ce qui s'était passé :

Deux groupes de conscrits accompagnés chacun par des amis regagnaient leur village respectif.

Il était environ 5 heures 1/2, lorsque les jeunes gens chantant à gorge déployée descendaient le chemin du *Pied de bœuf*, qui aboutit au Blanc-Four.

Derrière les deux groupes principaux marchaient en arrière-garde des jeunes gens des deux communes.

L'un de ces groupes était formé de quatre individus de Roncq, les nommés Edouard Debrauwère, 19 ans, tisserand, rue de la Latte à Roncq, Adolphe Péronne, 23 ans, tisserand, demeurant depuis quelques jours à Tourcoing, rue du Brun Pain ; son frère Albert, 21 ans, tisserand, à Roncq, rue de Bousbecques et J.-B. Kint, 26 ans, tisserand, rue de la Latte.

Côte à côte venaient les nommés Anatole Delobel, 19 ans, et Séraphin Marescaux, 20 ans, ouvrier de fabrique, qui a été récemment victime d'un accident d'usine. Blessé au doigt, il n'a pas encore repris son travail.

Delobel portait sur la poitrine un cadre en *cuivre repoussé avec un numéro que* Debrauwère lui demanda. Delobel ayant refusé de le lui remettre, Debrauwère s'en empara de force et comme l'autre n'était pas content, il lui tomba dessus à bras raccourcis.

Les autres individus dont nous avons ci-dessus donné les noms, c'est-à-dire les frères Péronne et Kint, arrivèrent à la rescousse et tapèrent également sur Delobel et sur son inoffensif camarade Marécaux. Tous les deux furent roués de coups, jetés à plusieurs reprises dans le fossé.

A leurs cris, cependant le fort groupe de Linsellois qui se trouvait en avant revint sur ses pas, et les quatre Roncquois jugèrent prudent de battre en retraite. Avant d'opérer ce mouvement, cependant Debrauwère, qui, entre parenthèses est un batailleur accompli, tira son couteau et se rua violemment sur les nouveaux arrivants.

Il porta un coup de son arme à l'un des conscrits, Henri Vanackère, 21 ans, ouvrier de fabrique, qui fût grièvement blessé à la cuisse gauche. Le coup fait, il s'enfuit dans la même direction que ses camarades, c'est-à-dire par le chemin de Dronkaert.

L'un des Linsellois, en présence de ce qui se passait, prévint deux douaniers postés près de là.

Ces derniers s'élancèrent sur les traces de Roncquois qu'ils voyaient fuir devant eux — en criant : Arrêtez-le.

Or dans le chemin titubait un ivrogne Henri Picavet, 37 ans, qui au lieu d'arrêter Debauwière barra la route au douanier.

Ce dernier eut de la peine à se débarrasser de cet homme, si bien que les conscrits de Linselles qui arrivaient au pas de course prirent l'ivrogne pour celui qui avait joué du couteau et lui administrèrent une maitresse tripotée.

Picavet a été assez sérieusement blessé à la tête et à un œil.

Debrauwere échappa ainsi à ses poursuivants.

Un peu plus tard, Roncquois et Linsellois, qui se recherchaient se retrouvèrent et une nouvelle rixe eût lieu au cours de laquelle le nommé Pelle Désiré, de Roncq, fut sérieusement atteint à la tête par un individu de Linselles qu'on croit être un nommé Clément S... En se débattant, Pelle a conservé la moitié du gilet de son adversaire, dans la poche duquel il y avait soixante-quinze centimes.

Plusieurs autres ont attrapé des horions.

M. le commissaire de police de Roncq qui a fait une enquête a maintenu en état d'arrestat on Debrauwère, les frères Peronne et J.-B. Kints. Ces quatre individus ont tous à leur actif de nombreuses condamnations pour coups, vols, fraude, etc.

En dehors de l'affaire de coups et blessures Adolphe Péronne sera poursuivi pour vol. Il *était revenu sur les lieux de l'agression et* y avait ramassé le couteau de Debrauwère qu'il jeta dans une mare et une pièce de 2 fr. perdue par l'une des victimes et qu'il s'appropria.

Les quatre inculpés ont été conduits hier *soir à la gendarmerie d'Halluin pour être ce* matin transférés à Lille.

Obsèques

Hier matin à 8 h. 1/2 ont eu lieu à l'église de la Croix-Rouge, les obsèques du gendarme Roeland. Le lieutenant de gendarmerie, M. Poilvez, marchait en tête des deux brigades de Tourcoing. Une nombreuse affluence assistait aux funérailles.

— Samedi, à Roubaix, il sera procédé à la vente du cheval de M. Boeland. Signalement : robe bai marron, légèrement rubian, quelques poils en tête, 9 ans. Les autorités ont estimé sa valeur à 1.000 fr.

Accident

Hier, vers 3 heures après midi, M. Alfred Dupont, 31 ans, marchand de déchets rue de la Belle-Vue, arrivait sur sa bicyclette par la rue Carnot, lorsque au tournant de la rue Leloir, il vint heurter une planche placée pour l'interruption des voitures, et fut précipité sur le sol. Dans sa chute il se fit plusieurs contusions au visage. Il a reçu les premiers soins chez M. Courtin, pharmacien, place Sébastopol et a ensuite été reconduit en voiture à son domicile.

Affaire de mœurs

Valérie Harmand, cabaretière rue du Haze a été arrêtée sous l'inculpation d'excitation de mineures à la débauche.

Saisie de viande

350 livres de viande, reconnue tuberculeuse, ont été saisie par M. Ausart, vétérinaire, au préjudice de M. Désiré Baumart, marchand de bestiaux à Lille.

Arrestation

Les agents Debuigne et Lavelze ont arrêté rue de l'Epine le nommé Doom Léonard, né à Laingamack (Belgique), sans profession ni domicile pour mendicité et vagabondage.

Une excursion en Hollande

Le comité de la Société de Géographie a organisé, pour les membres de la section de Tourcoing, à l'occasion de l'exposition universelle d'Amsterdam, une excursion en Hollande qui aura lieu pendant les fêtes de la Pentecôte, du samedi 1er juin au mercredi soir 5 juin.

Cette excursion comprendra la visite de Rotterdam, La Haye, Scheveningen, Amsterdam et l'exposition, l'île de Markea et Utrecht.

Le programme est très complet et fort heureusement composé ; le prix du voyage est des plus avantageux : 120 fr., tous frais compris, transport en seconde classe, logement et nourriture dans de bons hôtels, entrées dans les monuments, voitures, guides-interprètes, etc.

La liste des excursionnistes devant être arrêtée le 10 courant, les personnes qui désireraient faire partie de cette intéressante excursion, sont instamment *priées d'adresser, sans retard, leur adhésion* à M. J. Petit-Leduc, rue des Poutrains, 42.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING

Séances des 5 et 6 mai 1895

Versements

Tourcoing (D.)	159	dépos.	dont	25	nouv.	32.509 »
» (L.)	88	—		11	—	17.222 »
Blanc-Seau.	6	—		»	—	2.120 »
Croix-Rouge.	14	—		4	—	1.262 »
Halluin.	8	—		4	—	2.920 »
Linselles	5	—		»	—	2.129 »
Roncq	8	—		1	—	1.342 »
Bondues	4	—		»	—	695 »
Bousbecque	2	—		»	—	6 »
Neuville	2	—		»	—	650 »
Mouveaux.	8	—		1	—	2.231 »
Totaux.	304			46		63.086 »

Remboursements

Tourcoing (D.)	66	remb.	dont	18	soldés	24.366 23
» (L.)	31	—		6	—	11.795 09
Blanc-Seau	3	—		2	—	1.120 67
Croix-Rouge	5	—		4	—	182 65
Halluin	5	—		»	—	1.365 »
Linselles	7	—		2	—	4.489 59
Roncq	5	—		3	—	3.744 52
Bondues	4	—		»	—	114 »
Bousbecque	»	—		»	—	» »
Neuville	1	—		»	—	33 »
Mouveaux	3	—		»	—	116 »
Totaux	130			35		47.327 75

Administrateurs de service pendant le mois d'avril, 1re quinzaine :

A Tourcoing : MM. G. Lefebvre, L. Delrue, C. Florin. — Au Blanc-Seau, M. V. Petit. — A la Croix-Rouge, M. A. Wicart — A Halluin, E. Demeestère — A Linselles, M. E. Lebouc — A Roncq, M. Bonduel — A Bondues, M. Glorieux — A Bousbecque, M. L. Dalle-Lorthioir — A Neuville, M. Dhalluin — A Mouveaux, M. Ag. Mortage.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Le Caissier
L. LEDUC.

WASQUEHAL

Interruption de la circulation

Par arrêté préfectoral en date du 6 mai 1895, la circulation sera interrompue du 31 mai au 15 juin 1895 sur la route départementale nº 14 entre le lieu dit le Saint-Ghislain et le chemin vicinal ordinaire nº 4, dit Pavé-Bleu de la commune de Flers pour exécution des travaux de grosses réparations sur la route départementale nº 14 entre les points métriques 4 k. 800 et 5 k. 240.

Pendant cette interruption, la circulation des voitures se fera : 1. sur le côté droit de la route départementale nº 14, par le chemin d'intérêt commun nº 21, le chemin de grande communication nº 6 et les chemins vicinaux nº 3 et 4 de Flers.

2º Sur le côté gauche de ladite route, par le chemin vicinal ordinaire nº 2 de Mons-en-Barœul, les chemins vicinaux nº 2 et 5 de Marcq-en-Barœul et le chemin d'intérêt commun nº 144.

Recensement des chevaux et mulets

La commission instituée pour le classement des chevaux, juments, mulets et mules, se rendra à Wasquehal le lundi 27 mai, à deux heures du soir. Le recensement aura lieu sur la place de l'Eglise.

Lys-lez Lannoy. — Lundi soir, vers onze heures, Jules Delcourt, âgé de dix-huit ans, demeurant rue du Bois, arrivé ivre chez sa mère, lui a porté plusieurs coups de couteau qui, heureusement, ne l'ont que légèrement blessée. Le misérable a été arrêté.

LILLE

Les Fêtes universitaires

Quarante-cinq étudiants représentant les différentes associations de Bruxelles viennent d'envoyer leur adhésion à l'Union des Etudiants de l'Etat.

Indépendamment de celles que nous avons citées hier (Pavie, Glasgow, Paris, etc.), d'autres adhésions d'associations sont incessamment attendues. Les étudiants de Turin, entre autres, donneront probablement une réponse favorable.

Accidents

Vers midi et demi, le jeune Arthur Bury, 7 ans, écolier, demeurant chez ses parents, rue des Poissonceaux, Cour-à-Soldats, 5, passant terrasse Sainte Catherine a été renversé par la voiture conduite par M. Paul Dhalluin, directeur de vidanges, rue d'Artois, 9.

Relevé aussitôt et transporté chez M. Batteur, pharmacien, rue Royale, 45, celui-ci après lui avoir donné les premiers soins a déclaré que le jeune Bury n'avait reçu dans sa chute qu'une contusion très légère et sans gravité au-dessus de la cheville gauche. Il a pu regagner à pied le domicile de ses parents.

— Vers 5 heures 1/2 de l'après-midi, M. Mathieu Médard, 46 ans, garçon boulanger rue Gambetta 115, a fait une chûte rue de Flandre et s'est foulé le pied droit. Il a été transporté à la Charité.

Accident mortel

Mercredi, vers dix heures du matin, M. Seghers Léonard, 43 ans, charretier au service de M. Brabant, fabricant de céruse rue Belle-Vue, conduisait un tombereau chargé de cendres. Arrivé rue Frémy, où il devait culbuter son tombereau, M. Seghers prit son cheval par la bride pour le faire tourner et il fut pris entre le timon et la palissade.

M. le docteur Wartel, appelé immédiatement, lui donna les premiers soins et le fit transporter à l'estaminet Follet, non loin du lieu de l'accident, où le malheureux Seghers mourut vers 11 heures. Il avait eu plusieurs côtes fracturées.

Oublié dans un... violon

Il y a des gens qui n'ont pas de chance, et Jean-Baptiste Lemoine peut être classé au nombre de ceux-là.

Dimanche, vers minuit, ce brave homme, qui habite rue Saint-Druon à Fives, revenait de la ducasse Saint-Maurice, et pour abréger sa route, s'engageait sur la passerelle de Ste-Agnès. Pris d'un malaise, il s'accouda sur le garde-fou, mais il perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de trois mètres sur la voie ferrée, où le mécanicien d'une locomotive qui rentrait au dépôt l'aperçut et le ramena à la gare.

Lemoine étourdi par sa chute ne donnait *plus signe de vie ; après des soins énergiques* on parvint à le ranimer et comme le sous-chef de gare le croyait ivre, il le fit conduire au poste de police du 3e arrondissement par deux agents.

La mère de Lemoine, surprise de ne pas le voir rentrer, s'enquit lundi après-midi de ce qu'était devenu son fils. Au commissariat spécial qui n'était pas averti de cette arrestation, on lui dit d'aller à la Charité voir si le malade qui y avait été transporté la veille n'était pas celui qu'elle cherchait.

La pauvre femme se rendit à la Charité, aucun malade se nommant Lemoine n'y avait été admis. Elle retourna le mardi matin au commissariat de la gare où elle donna des explications plus précises qui amenèrent un peu de clarté sur cette disparition. En effet, le lundi soir, après le départ de Mme Lemoine, un pli contenant les indications sur l'accident arrivé à Lemoine y était parvenu. Le mystère était éclairci et Lemoine rendu à la liberté put embrasser sa vieille mère et ses quatre frères et sœurs dont il est l'unique soutien.

A qui incombe la responsabilité de cet imbroglio qui a fait passer 24 heures en prison à un pauvre diable qui n'avait commis d'autre faute que celle d'être victime d'un accident qui aurait pu lui coûter la vie.

D'abord, le sous-chef de gare, aurait dû, nous affirme-t-on, aviser aussitôt le commissaire *spécial de ce qui s'était passé ; puis* le gardien de la paix qui avait conduit Lemoine au violon, devait faire un rapport au même

---

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 85

LES DRAMES DE LA PAIX

PANTALON ROUGE

QUATRIÈME PARTIE

BARBE-BLONDE

—

Jarnage, de son côté, ne perdait pas son temps. Et le premier acte qu'il fit, de son initiative, fut d'écrire directement à l'Epinière, une lettre signée d'un nom quelconque, et dans laquelle il n'était parlé que de détails fort peu compromettants. La lettre ne disait rien et pourtant elle était un piège, car Jarnage l'avait ainsi adressée :

M. William Staubach,
au château de l'Epinière
par Monteaux (Indre-et-Loire)

De deux choses l'une :

Ou Guillaume de Winter, s'il s'appelait réellement Staubach, prendrait peur, croirait à un danger signalé dans cette lettre, et dans tous les cas, serait curieux de connaître son contenu.

Et alors, il la recevrait et la décachetterait.

Ou bien, si ce nom de Staubach n'était pas le sien et ne lui rappelait rien de son passé, il refuserait la lettre qui reviendrait à son envoyeur.

Et Jarnage avait pris ses précautions pour qu'elle repassât entre ses mains.

Et alors, cela pouvait être une première preuve que les soupçons contre Winter n'étaient pas fondés.

Certes, il ne basait pas son enquête sur ce premier piège.

C'était un essai qu'il tentait, et rien de plus.

La lettre envoyée il attendit. Il n'attendit pas longtemps. La lettre revint de Monteaux au bureau de poste d'où elle était partie.

Et elle portait la mention habituelle :

« Inconnu au château de l'Epinière. »

A l'Epinière elle avait été remise entre les mains de Guillaume, pourtant. Et il l'avait *considérée pendant quelque temps*, d'un air pensif. Il eut tout d'un coup un sourire méprisant et haussa ses larges épaules.

— Ils ne sont décidément pas forts, murmura-t-il.

Il alluma une petite lampe à alcool sur laquelle il fit bouillir de l'eau. A la vapeur de l'eau il présenta le côté de la lettre qui était cacheté et qui, se mouillant peu à peu, se décacheta sous la simple pression du doigt, Alors Guillaume déplia la lettre et lut. Le contenu nous l'avons dit, était vague et ne le renseigna point. Et justement parce que cela ne voulait rien dire, il en déduisit que l'adresse cachait une ruse.

Il recacheta la lettre soigneusement et la remit à la vieille Luxembourgeoise qui avait assisté, sans mot dire et comme étrangère à cette opération, à ce qui venait de se passer.

— Le facteur est en bas ?

— Il attend.

— Remettez-lui cette lettre. Il n'y a personne du nom de Staubach à l'Epinière. Vous auriez pu le lui dire tout de suite.

— Je le lui ai dit.

— C'est bien.

La bonne sortit, le père Ledoux écrivit la mention : *Inconnu*, avala son verre de vin blanc et repartit pour Monteaux.

Lorsque, au bureau de poste, la lettre parvint à Jarnage, comme vierge de toute indiscrétion, — Jarnage guettait son retour et les employés n'avaient pas eu besoin de l'ouvrir pour y prendre l'adresse de celui qui l'avait écrite, — il la tint délicatement entre ses doigts et la considéra longtemps.

On eût juré qu'il demandait à cette enveloppe de lui faire part de ce qu'elle avait vu et de ce qu'elle avait entendu.

Puis tout-à-coup, il eut un sourire de triomphe.

— Ah ! ah ! murmura-t-il, on m'a décacheté ma lettre !

Si soigneusement qu'il eût rétabli celle-ci dans son état primitif, si rusé qu'il fût, Guillaume de Winter n'avait pas remarqué un signe au crayon, répété deux fois, presque imperceptible du reste, unissant les deux côtés collés de l'enveloppe.

Ce signe était déplacé très légèrement.

Et il se dit, comme Guillaume lui-même, à l'Epinière :

— Décidément, ils ne sont pas forts...

Un premier rapport fit part à son chef de cette découverte.

— Oui, c'est quelque chose, dit celui-ci, mais si peu !... Songez, Jarnage, que la lettre a pu être décachetée par un des domestiques du château, tout simplement et par curiosité, par amusement...

— Et devant le facteur ? Impossible, chef.

— Oh ! le facteur, dans les châteaux, boit ou mange un peu partout où le mène sa tournée quotidienne... Et pendant ce temps-là...

— Quand j'irai à Monteaux, je saurai à quoi m'en tenir.

— Notez quand même ce détail, sans lui attribuer autrement d'importance.

Jarnage salua et il allait sortir du bureau lorsque le chef le rappela :

— Vous n'avez pas encore intercepté de correspondance ?

— Rien encore.

— De la patience !

— J'en ai !

Nenœil et Bucaille, de leur côté, s'étaient rendus avenue Montaigne, avaient lié connaissance avec des domestiques soit de la maison même habitée par Guillaume, soit des hôtels voisins dont les gens pouvaient être en rapport avec ceux du riche Hollandais. Là, ils apprirent que Guillaume demeurait dans la maison depuis quelques mois seulement. Mais il y avait demeuré autrefois pendant cinq ans et l'avait quittée pour aller, à Java s'occuper de ses affaires.

Durant le temps de son absence, son fils Karl et Mme de Winter avaient, parait-il, quitté Paris pour aller passer en Hollande, leur pays natal, ces mois d'exil.

Partout, les agents recueillaient d'excellents renseignements. Aucuns soupçons ne planaient sur l'honorabilité des Winter. Il y avait dans leur vie bien des mystères. Ainsi, en remontant dans leur passé, les agents constataient, à leur grande surprise, de fréquentes disparitions, des éclipses totales de la famille ; cela durait plus ou moins longtemps, et toujours sous le prétexte d'un voyage en *Hollande, puis on la voyait reparaître*, s'installer de nouveau et la vie reprenait, régulière. Mais, si décousue qu'elle fut en apparence, cette vie était celle de beaucoup d'étrangers qui, aimant la France, y habitent presque toujours. Leurs intérêts les appellent au dehors d'une façon périodique. Tout cela est très naturel.

Lorsque ces absences devaient être trop longues, les de Winter congédiaient leurs domestiques. Ils en prenaient d'autres à leur retour. Si les absences étaient de courte durée, ils les gardaient. Toutefois, la vieille Luxembourgeoise, seule, ne les avait jamais quittés.

Cela expliquait les propos tenus à Marthe par Rachibet, lorsque le cocher avait dit que le personnel de l'Epinière ne datait que de quelques mois.

Rien, dans tous ces détails, ne paraissait suspect.

Le préfet de police avait fait écrire d'autre part à Batavia, et il avait prié notre représentant à Java de lui envoyer, dans le plus bref délai possible, les renseignements les plus précis sur Guillaume de Winter.

Mais il fallait attendre la réponse.

Et avant qu'elle arrivât, le malheur qui planait, comme un noir fantôme, sur Fontenailles, pouvait s'y abattre enfin et y causer d'irréparables catastrophes.

Le temps pressait ! Les jours se passaient et, chose étrange, malgré la surveillance de Jarnage, pas une lettre n'arrivait au bureau de poste à l'adresse de Guillaume de Winter, à l'exception de circulaires banales, notes de fournisseurs, offres de service, ou cartes de quelques amis rappelant à Karl et à son père une invitation qu'ils avaient acceptée. De l'étranger, rien !... Rien de suspect.

— Il est impossible que ses Winter aient été prévenus de notre enquête, se disait Jarnage... Comment ? Par qui ?... Ah ! s'ils ont été avertis, je comprends que leur correspondance soit si anodine et si insignifiante, ils ont pu télégraphier partout, recommander la plus extrême prudence et convenir d'un nom et d'une adresse où leurs lettres maintenant arrivent en toute sécurité... Mais pour cela, il faut qu'ils aient deviné qu'on allait les surveiller de près !...

Il quitta tout à coup Paris et vint, en grand mystère, s'installer à Monteaux. Là, il resta des journées au bureau de la poste.

Les Winter n'aimaient sans doute guère écrire, car pendant qu'il fut là, deux ou trois lettres seulement passèrent par le bureau.

Jarnage les décacheta. Elles ne disaient rien. C'étaient des réponses aux invitations que Jarnage connaissait.

— Jamais rien de l'étranger ? demanda-t-il à la directrice.

— Parfois, — rarement, — une lettre de Batavia.

— Et de Hollande ?

— Je n'ai rien reçu.

— Ils n'ont donc plus de parents, en Hollande ? grommela Jarnage.

En somme, l'enquête menaçait de tourner court.

Marthe avait signalé le passage sur le *Chandernagor*, et le débarquement à Colombo d'un officier anglais, Arthur Thomsen, qu'elle supposait n'être autre que l'ancien capitaine bavarois William Staubach.

Le préfet télégraphia à Ceylan pour s'informer auprès de notre consul si, parmi la garnison anglaise, à cette époque, se trouvait un officier du nom d'Arthur Thomsen.

Le consul répondit que la garnison comptait effectivement, non pas un, mais deux officiers de ce nom, l'un s'appelant Arthur et *l'autre Georges, et tous deux présentant* à peu près le signalement envoyé par le préfet, celui de William Staubach.

Enfin, ce qui pouvait éloigner tous soupçons de cette famille, c'est que, si Guillaume de Winter vivait, du moins en apparence, d'une vie très retirée et tout intime, ne faisant même point partie d'un cercle, Karl, au contraire, lorsqu'il se trouvait à Paris, menait une existence large, mondaine, habitué des milieux élégants, mêlé aux viveurs les plus en vue, reçu un peu partout.

Le marquis de Villerpré et le jeune duc de Nohant avaient été ses témoins au *Royal-Club*, très fermé et très *select*, dont Karl était devenu vite l'un des membres les plus brillants, un des plus gros joueurs, presque toujours, du reste, favorisé par la fortune

Les aventures scandaleuses de ces derniers temps ont montré que même dans les cercles les plus aristocratiques et les plus prudents peuvent se glisser des *condottieri* de la vie moderne. Etre du Royal-Club, avant ces aventures, était un brevet d'honneur ! Ce l'était presque encore, après !

Mais, par dessus tout, le patronage de deux hommes aussi universellement connus et honorés que le marquis de Villerpré et le duc de Nohant pouvait passer pour un brevet de probité et d'honneur.

Et lorsque Nenœil et son compère connurent ce détail, ils se regardèrent en hochant la tête avec découragement :

— Quand on est recommandé par un Villerpré et par un Nohant, vieux, dit Nenœil, on n'est pas un espion...

— Sûr, fit Bucaille, on ferait mieux de nous employer à autre chose. Nous perdons notre temps...

Mais la préfecture voulait qu'on ne l'accusât d'aucune négligence.

Quelle était la fortune des Winter ? D'où venait, s'ils n'avaient pas de fortune, l'argent qu'ils dépensaient ? Karl gagnait au jeu. C'était un favori du poker et du baccara, mais cela pouvait aider à ses dépenses personnelles, seulement. Les propriétés de Guillaume à Java existaient donc réellement ? La dépêche attendue de Batavia arriva enfin. Il y était dit que les Hollandais du nom de Winter étaient nombreux dans l'île. Plusieurs étaient, en effet, fort riches. La plupart habitaient leurs plantations et ne retournaient jamais en Europe. Quelques grandes propriétés avaient été vendues en ces derniers temps et les anciens propriétaires avaient quitté Java, cédant la place aux nouveaux.

(A suivre) Jules MARY